



BULLETIN DE RÉSERVATION VOYAGES 2024

Remplir UN SEUL bulletin par voyage, cochez celui que vous souhaitez réserver et rayez les autres

- Prague et croisière sur le Danube (25 juin au 2 juillet)**
- La CORSE Nord et Sud (11 au 20 septembre)**
- La Fête des Lumières à LYON (5 au 8 décembre)**

NOM:Prénom :

Accompagnant (avec le nom de jeune fille pour les épouses) :

NOM :Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Email@

① Mobile : 📞 domicile :

Lieu de ramassage choisi : ARRAS LENS BETHUNE SETQUES CALAIS BOULOGNE

ACOMPTE par personne = € X = €

Je souhaite une chambre individuelle à régler avec le solde : OUI – NON

Si je voyage seul je souhaite partager la chambre avec :

Afin que mon inscription soit prise en compte, je joins :

Un chèque d'acompte, débité à la mi-septembre, du montant indiqué (ou chèques vacances).

La photocopie recto/verso des cartes d'identité (ou passeport) de chaque participant.

2 enveloppes timbrées à mon adresse postale si je n'ai pas d'adresse mail.

Les montants de l'acompte, du versement, du solde, du supplément chambre individuelle et les dates des versements sont indiqués à la fin du descriptif de chaque voyage. Merci d'approvisionner vos comptes pour ces échéances.

Les chèques vacances à votre nom sont acceptés. Ne pas les mélanger, ni les retirer du carnet, ni les annoter

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'ANR62.

J'autorise l'ANR62 à communiquer aux voyagistes toutes les informations nécessaires au voyage contenues dans ce bulletin d'inscription.

*Je reconnais avoir pris connaissance et accepter sans réserve le programme détaillé et la « **charte d'inscription et de participation aux voyages proposés par l'ANR62** » figurant en pages 2 et 3 de la **Plaquette Voyages 2024**,*

et je m'engage à prendre connaissance des conditions générales de vente et d'annulation de l'agence de voyages dès leur parution (consultable sur notre site).

Je certifie avoir pris les informations sur les questions relatives aux formalités administratives et sanitaires (voir www.sante.gouv.fr) et celles afférentes à la sécurité du pays du voyage le cas échéant (voir www.diplomatie.gouv.fr)

Les formalités sont sous l'entière responsabilité du ou des participants.

L'ANR décline toute responsabilité en cas de non respect des formalités.

L'ANR est signataire du contrat groupe de l'Agence de voyage.

Je les accepte toutes sans réserve, le bulletin d'inscription vaut engagement auprès de l'ANR dès réception.

Réservé ANR :
Date d'arrivée
Code ANR

A le Signature :